

À travers le programme Habiter Mieux engagé en faveur du maintien à domicile et des travaux d'économies d'énergie, Nantes Métropole, l'ANAH, le Conseil Départemental et dans certains cas, votre caisse de retraite et le Conseil Régional, peuvent subventionner, sous conditions de ressources **entre 20 % et 80 % du coût total de vos travaux.**



DES AIDES FINANCIÈRES POUR QUI ?

- › Les propriétaires occupants d'un logement du parc privé au sein d'un habitat collectif ou individuel.
- › Les propriétaires bailleurs de logements privés à rénover au sein d'un habitat collectif ou individuel.

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ

SOLIHA Loire-Atlantique vous accompagne :

- › **Contactez SOLIHA Loire-Atlantique.**
- › **Un spécialiste se déplace chez vous** et réalise un diagnostic gratuit pour évaluer les travaux nécessaires.
- › **Un conseiller vous renseigne** sur les aides existantes et vous guide pour la réalisation de votre projet.



ACTEUR DU SECTEUR SOCIAL, DE LA SANTÉ OU DE L'HABITAT, VOUS CONNAISSEZ PEUT-ÊTRE DES PERSONNES DANS CETTE SITUATION

Vous êtes en contact avec des personnes isolées qui rencontrent des difficultés financières et manquent d'autonomie dans leurs démarches ?

Elles ont besoin d'un accompagnement à la réalisation de travaux ?

- › Prenez contact auprès de SOLIHA Loire-Atlantique.

Besoin de renseignements ?

Contactez SOLIHA Loire-Atlantique :

- › Permanence téléphonique de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 sauf le vendredi après-midi
Tél. 02 40 44 99 44
- › habitermieux@nantesmetropole.fr
- › 12 rue de la Haltinière
BP 42533 – 44325 Nantes CEDEX 3